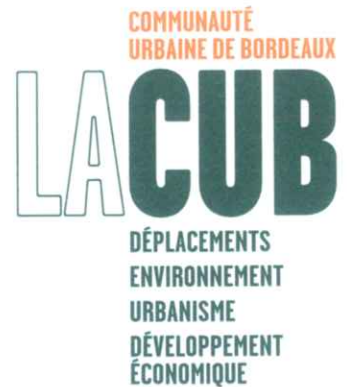


Bordeaux, le 30 MAI 2008

Monsieur Serge Lamaison
Président du SYSDAU
Hangar G2
Quai Armand Lalande
BP 88
33041 Bordeaux Cedex



objet : Révision du SCOT - Porter à connaissance
nos références : 306/DDUP/DPU/RF/NDM
pièce jointe : 1 courrier adressé à la DDE en date du 15 mai 2008
1 rapport « Porter à Connaissance de la CUB »
1 ensemble de documents papier
1 dvd du PLU de la CUB

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, copie du dossier adressé à monsieur le Directeur de la DDE relatif aux premiers points que la Communauté urbaine de Bordeaux souhaite *Porter à la Connaissance* du SYSDAU dans le cadre de la procédure de révision du SCOT de l'Aire Métropolitaine Bordelaise. Il s'agit d'éléments déjà validés par l'ancienne mandature.

Compte tenu de l'installation récente des nouvelles instances communautaires, ce premier envoi ne comprend pas les éléments de réflexion en cours sur les enjeux du territoire à développer.

Ce porter à connaissance sera donc complété, comme le prévoit l'article R 121-1 du code de l'urbanisme, dans les semaines à venir avec des éléments plus stratégiques notamment en matière de développement urbain, de transports et déplacements, de développement économique et de développement durable.

Je vous en souhaite bonne réception.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel Labardin
Vice-Président de la Communauté urbaine de Bordeaux

directeur général :

directeur général adjoint

directeur :

affaire suivie par Régine Fourteau
tél. 05 56 99 86 22

direction du Développement
Urbain et de la Planification

pôle Aménagement Urbain et

correspondance
à adresser au Président

Communauté urbaine de Bordeaux
Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 Bordeaux cedex

Tél. 05 56 99 84 84
Fax 05 56 96 19 40

www.lacub.com